

Ofi Invest ISR Actions Europe

FRO0007473798

28/11/2025

Commercialisé en FR 

Étoiles Six Financial Information⁽²⁾⁽³⁾


Actions Europe - général

▶ Actif net du fonds	41,05 M€				
▶ Actif net de la part	41,05 M€				
▶ Valeur liquidative	124,08 €				
▶ Performance mensuelle ⁽¹⁾	<table> <tr> <th>Fonds</th> <th>Indice</th> </tr> <tr> <td>0,54%</td> <td>0,93%</td> </tr> </table>	Fonds	Indice	0,54%	0,93%
Fonds	Indice				
0,54%	0,93%				



▶ Gérants	
	
Françoise Labbé	Corinne Martin
Les équipes sont susceptibles d'évoluer	



▶ Profil de risque ⁽³⁾	
	



▶ Durée de placement	
Supérieure à 5 ans	



▶ SFDR ⁽³⁾	Article 8				
	<table> <tr> <th>Fonds</th> <th>Univers</th> </tr> <tr> <td>6,8</td> <td>6,4</td> </tr> </table>	Fonds	Univers	6,8	6,4
Fonds	Univers				
6,8	6,4				
▶ Notation ESG ⁽³⁾					
▶ Couverture note ESG	100,0% 100,0%				



Orientation de gestion

Le FCP vise à réaliser une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence MSCI Europe ex UK, sur une durée de placement recommandée supérieure à cinq ans, en appliquant un filtre d'Investissement Socialement responsable (ISR) et en fonction du dynamisme du marché des actions européennes, dans le cadre du PEA.

Principales caractéristiques

Date de création de la part
18/05/1993

Date de lancement de la part
02/01/1995

Société de gestion
Ofi Invest Asset Management

Forme juridique
FCP

Classification AMF
Actions des pays de l'Union européenne

Affectation du résultat
Capitalisation

Fréquence de valorisation
Journalière

Ticker Bloomberg
NORWACT FP

Publication des VL
www.ofi-invest-am.com

Frais de gestion maximum TTC
1,00%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation
1,51%

Indice de référence
MSCI Europe ex UK

(1)Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. (2)Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire. (3)Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

Ofi Invest ISR Actions Europe

FRO0007473798

28/11/2025

 **Performances & risques**

► Évolution de la performance⁽¹⁾(base 100 au 27/11/2020)



► Performances cumulées⁽¹⁾

En %	Fonds	Indice	Relatif
Da*	14,37	16,34	-1,97
1 mois	0,54	0,93	-0,39
3 mois	5,09	5,09	-0,00
6 mois	3,80	5,01	-1,21
1 an	14,28	15,87	-1,60
2 ans	25,79	29,07	-3,28
3 ans	32,01	41,17	-9,16
5 ans	45,26	67,32	-22,07
8 ans	47,71	82,21	-34,50
10 ans	70,89	93,28	-22,39
Lancement	581,95	-	-

*Da : début d'année

► Performances annuelles⁽¹⁾

En %	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Fonds	9,71	6,73	13,94	-13,70	25,08	-3,15	16,94	-12,20	12,27	6,52
Indice	9,60	1,73	10,58	-10,77	26,82	-1,99	24,91	-10,63	17,57	6,83
Relatif	0,11	5,00	3,36	-2,93	-1,74	-1,15	-7,97	-1,57	-5,30	-0,32

► Historique des performances trimestrielles sur les 5 dernières années⁽¹⁾

En %	Trimestre 1		Trimestre 2		Trimestre 3		Trimestre 4	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice
2021	7,87	8,20	3,90	6,43	-0,20	0,85	4,55	7,56
2022	-7,63	-5,94	-10,23	-10,33	-3,61	-3,89	9,83	10,25
2023	9,57	9,95	2,31	2,47	-4,49	-3,08	4,86	7,67
2024	7,16	8,27	0,67	0,41	2,41	1,97	-3,58	-3,63
2025	4,68	6,14	4,22	3,21	2,29	2,87	-	-

► Principaux indicateurs de risques⁽³⁾

En %	Volatilité		Perte Maximale		Délai de recouvrement		Tracking error	Ratio d'info	Ratio de sharpe	Bêta	Alpha
	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice					
1 an	14,93	15,19	-15,10	-16,15	41	132	2,60	-0,47	0,60	0,96	-0,02
3 ans	13,65	13,65	-15,10	-16,15	41	132	2,23	-0,97	0,47	0,99	-0,04
5 ans	14,03	14,14	-22,51	-21,03	511	232	2,44	-1,20	0,41	0,98	-0,05
8 ans	18,04	17,05	-37,75	-35,36	376	358	3,27	-0,79	0,22	1,04	-0,05
10 ans	17,55	16,35	-37,75	-35,36	376	358	3,46	-0,37	0,30	1,05	-0,03

Source : Six Financial Information

(1)Les performances passées ne préjettent pas des performances futures. La valeur d'un investissement dans l'OPC peut fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. Le calcul de performance des indices composés de plusieurs indices est rebalancé tous les mois. (3)Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

Ofi Invest ISR Actions Europe

FRO007473798

28/11/2025



▶ Répartition sectorielle⁽⁴⁾

En %	Fonds	Indice
Santé	18,9	14,0
Biens et services industriels	14,3	16,1
Technologie	12,0	9,8
Services aux collectivités	9,3	4,4
Banques	9,2	12,5
Aliments, boissons et tabac	6,7	5,5
Assurance	6,6	6,9
Produits et services de consommation	5,8	5,7
Energie	3,4	3,8
Télécommunications	2,5	3,1
Ressources de base	2,4	0,9
Construction et matériaux	1,6	4,1
Médias	1,5	1,5
Produits chimiques	1,2	2,6
Commerce de détail	1,0	0,8
Soins personnels, pharmacies et épicerie	0,9	0,8
Immobilier	0,9	0,8
Automobiles et pièces	0,8	2,3
Services financiers	0,5	3,6
Voyages et loisirs	-	0,7
OPC	-	-
Dispo/Liquidités investies	0,4	-

▶ Principales positions (hors OPC monétaires/Liquidités/Dérivés)⁽⁴⁾

En %		Fonds
	ASML HOLDING NV	3,9
NL	Technologie	
	ROCHE HOLDING PAR AG	3,0
CH	Santé	
	SAP	2,5
DE	Technologie	
	NESTLE SA	2,5
CH	Aliments, boissons et tabac	
	INTESA SANPAOLO	2,1
IT	Banques	

▶ Répartition géographique

En %	Fonds	Indice
France	22,3	20,6
Allemagne	20,2	18,7
Suisse	15,8	18,5
Pays-Bas	10,2	10,7
Espagne	6,7	7,0
Italie	6,6	6,1
Danemark	6,4	3,7
Belgique	4,9	1,6
Suède	3,2	6,2
Irlande	0,9	1,2
Portugal	0,8	0,4
Finlande	0,6	2,2
Luxembourg	0,6	1,3
Royaume-Uni	0,5	0,2
Autres Pays	-	1,6
OPC	-	-
Dispo/Liquidités investies	0,4	-

▶ Répartition par devise (hors OPC)

En %	Fonds
EUR	74,4
CHF	15,8
DKK	6,2
Autres devises	3,6

▶ Répartition par capitalisation (hors OPC/Liquidités/Dérivés)

En %	Fonds
Petites capitalisations (< 500 M€)	-
Moyennes capitalisations (500 M€-10 Mds€)	4,0
Grandes capitalisations (> 10 Mds€)	96,0

▶ Profil / Chiffres clés

Nombre d'actions	93
Taux d'exposition actions (%)	99,6

(4)Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente.

Ofi Invest ISR Actions Europe

FRO007473798

28/11/2025



▶ Commentaire de gestion

Le mois de novembre a été mouvementé pour les actifs à risque sur fond de craintes concernant les valorisations du secteur de l'intelligence artificielle (IA) et d'interrogations sur l'évolution

de la politique monétaire de la Réserve fédérale (Fed). Le début du mois a été marqué par un mouvement de consolidation après les belles performances de septembre et octobre. Les bons résultats trimestriels de Nvidia* n'ont pas empêché les investisseurs de continuer à prendre une partie de leurs bénéfices. L'incertitude concernant les perspectives d'une baisse des taux de Fed en décembre a renforcé l'aversion au risque.

Après trois semaines agitées, les actions ont ensuite nettement rebondi, dopées par un regain d'espoir d'une poursuite de la détente monétaire aux États-Unis alors que l'économie et le marché de l'emploi ont montré des signes de dégradation. Les investisseurs ont

également bien accueilli l'annonce des pourparlers sur le plan de paix proposé par les États-Unis en vue de mettre fin à la guerre en Ukraine. Dans ce contexte, les valeurs européennes du secteur de la défense ont perdu du terrain alors que les valeurs du secteur de la construction et des matériaux ont bien progressé. Le secteur de la santé a surperformé, aidé par les accords passés entre les entreprises et l'administration Trump concernant le prix de certains médicaments aux États-Unis. Le secteur le plus en difficulté en novembre est la technologie, impacté par le repli des valeurs technologiques aux États-Unis.

Au cours du mois de novembre, nous avons pris partiellement nos profits sur quelques lignes : Fresenius, ASM International, Orange, Prysmian, Indra et Boliden. Nous avons renforcé la ligne Dassault Systèmes et initié deux nouvelles lignes Deutsche Boerse et Deutsche Bank.

Dans un marché en très légère hausse, le fonds a sous-performé son indice. La sous-performance s'explique par une sous-pondération dans le secteur bancaire et le secteur de la construction, deux secteurs qui se sont appréciés d'environ 5% sur le mois. Nous avons été impactés par le repli des valeurs de défense et de Wolters Kluwer. La bonne performance des valeurs de matières premières (Aperam, SSAB, Boliden) et d'Oersted n'ont pas permis de compenser les contributions négatives.

Ofi Invest ISR Actions Europe

FR0007473798

28/11/2025

► Caractéristiques additionnelles

Date de création du fonds	18/05/1993
Principaux risques	L'investissement sur le produit ou la stratégie présente des risques spécifiques qui sont présentés en détail dans le Prospectus de l'OPC disponible sur : https://www.ofi-invest-am.com/fr .
Date dernier détachement	-
Montant net dernier détachement	-
Commissaires aux comptes	Deloitte & Associés (Paris)
Devise	EUR (€)
Limite de souscription	18:00
Limite de rachat	18:00
Règlement	J+1
Investissement min. initial	Néant
Investissement min. ultérieur	Néant
Libellé de la SICAV	-
Libellé du compartiment	-
Valorisateur	Société Générale Paris
Dépositaire	Société Générale Paris

Ofi Invest ISR Actions Europe

FR0007473798

28/11/2025

Rapport mensuel

Part C

Actions

Glossaire

ALPHA

L'alpha est égal à la performance moyenne du produit, c'est à dire la valeur ajoutée du gérant après avoir retranché l'influence du marché que le gestionnaire ne contrôle pas. Ce calcul est exprimé en pourcentage.

BETA

Le Beta est un indicateur qui correspond à la sensibilité du fonds par rapport à son indice de référence. Pour un bêta inférieur à 1, le fonds sera susceptible de baisser moins que son indice, si le bêta est supérieur à 1 le fonds sera susceptible de baisser plus que son indice.

DÉLAI DE RECOUVREMENT

Le délai de recouvrement (exprimé en jours) est le nombre de périodes nécessaires pour récupérer des pertes subies lors d'une perte maximum. Le critère perte maximum, affiche la perte de performance la plus importante que le fonds ait connu.

SRRI

Le SRRI (Synthetic Risk& Reward Indicator : Indicateur de risque fondé sur la volatilité sur une période de 260 semaines). Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

TRACKING ERROR

L'écart de suivi (tracking error) est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.

VOLATILITÉ

La volatilité désigne l'écart-type annualisé des rendements d'une série historique (fonds, indice). Elle quantifie le risque d'un fonds : elle donne une indication de la dispersion des rendements de ce fonds autour de la moyenne de ses rendements. La volatilité typique d'un fonds monétaire est inférieure à 1%. Elle est de l'ordre de 0,4% (on parle également de 40 points de base de volatilité) pour ces fonds. En revanche, la volatilité d'un fonds actions, classe d'actif plus risquée, est souvent supérieure à 10%.

RATIO DE SHARPE

Le ratio de Sharpe mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.

SFDR

La SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) est une réglementation qui vise à promouvoir la durabilité dans le secteur de la finance en Europe. Elle propose notamment une typologie permettant de mieux identifier les actifs relevant de la finance durable, au travers de trois catégories notamment : les fonds article 6, article 8 et article 9.

SRI

Le SRI (Synthetic Risk Indicator) est l'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant la durée de placement minimum recommandée.

ÉTOILES SIX FINANCIAL

La notation repose sur l'analyse du rendement et du risque de chaque fonds au sein de sa catégorie Europerformance, à partir de trois années d'historique au minimum. Un score est calculé en comparant la performance et la volatilité du fonds à celles de son indice de catégorie, puis transformé en nombre d'étoiles selon un classement en quintiles. Une notation « junior » est appliquée aux fonds disposant de 2 à 3 ans d'historique, en reliant leurs performances à celles de leur indice pour atteindre les 3 ans requis. Les catégories ou fonds jugés trop hétérogènes, insuffisamment documentés ou présentant un historique incomplet sont exclus du processus.

PERTE MAXIMALE

La perte maximale (max drawdown) correspond au rendement sur la période de placement le plus mauvais possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.

RATIO D'INFORMATION

Le ratio d'information est un indicateur de la surperformance ou sous-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Le ratio d'information indique dans quelle mesure un fonds s'est mieux comporté qu'un indice en tenant compte du risque couru.

Ofi Invest ISR Actions Europe

FR0007473798

28/11/2025

► Disclaimer général

Cette communication publicitaire est établie par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille (APE 6630Z) de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous l'agrément n° GP92012 – n° TVA intracommunautaire FR51384940342, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros, dont le siège social est situé au 127-129, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 384 940 342. Elle ne saurait être assimilée à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La source des données du présent document est Ofi Invest Asset Management sauf mention contraire. Ce document contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Cette communication publicitaire ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant. La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les fonds présentés dans cette communication publicitaire peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. La politique de réclamation est disponible sur le site www.ofi-invest-am.com. Le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur.